



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 juillet 2016

Bilan prévisionnel

Baisse de la consommation électrique d'ici 2021

Le Bilan prévisionnel 2016 élaboré par RTE fait apparaître pour la première fois une baisse de la consommation annuelle d'électricité en France de 8 TWh d'ici 2021 (soit la consommation de la Haute-Garonne) liée aux mesures d'efficacité énergétique. Le contexte économique de la filière thermique à flamme (centrales de production au gaz et au charbon) influencera le niveau de sécurité d'approvisionnement électrique de la France sur la période 2016-2021.

Avec une prévision de consommation passant de 479 TWh en 2015 à 471 TWh en 2021 (-1,5%), les mesures d'efficacité énergétique, en particulier dans les foyers et le secteur tertiaire, entraînent pour la première fois une diminution de la consommation électrique en France, en dépit de l'essor de nouveaux usages et d'un contexte économique plus favorable. Durant cette période, la pointe de consommation enregistrera une évolution similaire, passant d'une prévision de 101 100 MW durant l'hiver 2016/2017 à 100 000 MW à l'hiver 2020/2021 en cas de vague de froid décennale.

Le niveau de sécurité d'approvisionnement électrique sur la période 2016-2021 sera influencé par les conditions de mise en œuvre du mécanisme de capacité français et par le débat sur le prix de la tonne de CO₂ émise. Certains producteurs attendent de mieux connaître les perspectives économiques de la filière thermique à flamme pour définir l'avenir de leurs unités de production fonctionnant au gaz ou au charbon. Le Bilan prévisionnel 2016 étudie ainsi deux scénarios (parc thermique élevé et parc thermique en forte réduction), faisant apparaître une amplitude de plus de 5 000 MW sur les marges du système électrique français.

A partir de l'hiver 2020-2021, les marges de sécurité d'approvisionnement seront garanties notamment grâce à la mise en service de nouvelles interconnexions avec l'Italie et le Royaume-Uni, et l'exploitation à pleine capacité de l'EPR et des éoliennes en mer.

Les énergies renouvelables atteindront en 2021 une puissance installée de l'ordre de 55 000 MW (dont 17 000 MW d'éolien et 10 000 MW de solaire).

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8500 salariés.

Contact presse RTE :

Stephen Marie : 01 41 02 16 76 / 06 29 69 12 16 / stephen.marie@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-france.com / [@rte_france](https://twitter.com/rte_france)